

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. GÉNÉRALE

TD/B/WP/192 14 novembre 2006

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme

Quarante-huitième session Genève, 29 janvier-2 février 2007 Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Élection du bureau.
- 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
- 3. Examen du programme de travail: projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009.
- 4. Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session du Groupe de travail.
- 5. Questions diverses.
- 6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

II. ANNOTATIONS

Point 1: Élection du bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du président et du vice-président/rapporteur, le président du Groupe de travail à sa quarante-huitième session sera le représentant d'un des États membres de la liste B, et le vice-président/rapporteur celui d'un des États membres de la liste A (Asie).

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa quarante-huitième session (voir la section I).

Point 3: Examen du programme de travail: projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009

3. À la neuvième session de la Conférence, les États membres de la CNUCED ont invité le Secrétaire général de la CNUCED à «tenir des consultations avec le Groupe de travail au cours de la préparation du programme de travail et du budget à un stade aussi précoce que possible» (TD/377). Le Groupe de travail sera donc saisi d'un document interne contenant un premier projet de programme de travail de la CNUCED pour l'exercice biennal 2008-2009, établi conformément aux instructions du Secrétaire général de l'ONU.

Point 4: Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session du Groupe de travail

- 4. Pendant la session, le secrétariat présentera un projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session du Groupe de travail.
- **Point 5: Questions diverses**
- Point 6: Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement
- 5. Le rapport du Groupe de travail sur sa quarante-huitième session sera présenté au Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-quatrième session.
